

**Assainissement Collectif (AC)**   
(Réseau eaux usées)

**Assainissement Non Collectif (ANC)**   
(Système individuel : fosse, épandage, etc.)

**Coordonnées du propriétaire** :  Mme  M. **Nom** : ..... **Prénom** : .....  
 Adresse : ..... Mail : .....  
 Date et lieu de naissance **du demandeur** : .....  
 CP : ..... Commune : ..... Téléphone : .....

**Lieu du diagnostic** : ..... N° dossier : .....  
 Adresse : .....  
 Complément d'adresse : ..... **N° section et parcelle** : .....  
 CP : ..... Commune : .....

**Personne ou agence à contacter (présence obligatoire sur les lieux du diagnostic) :**  
 Nom : ..... Téléphone : .....  
 Merci de préciser l'état du branchement d'eau en service  hors service

- **Joindre à la demande l'extrait cadastral permettant de localiser le bien concerné (1/500)**
- **Rendre accessible la totalité des ouvrages et les différents points d'eau à l'intérieur de la maison**

**Disponibilités** : .....  
*Merci de préciser vos disponibilités. Nous ferons au mieux pour vous proposer un rendez-vous qui vous convienne, sachant que nos contrôles n'ont lieu qu'en matinée.*  
 Date de signature de l'acte de vente à venir : .....  
 Coordonnées du Cabinet Notarial chargé de la vente : .....  
 Nom : ..... Téléphone : .....  
 Mail : .....

**Personne destinataire du compte-rendu du diagnostic :**  
 Nom : ..... Adresse : .....  
 CP : ..... Commune : ..... Mail : .....

**Tarif pour des prestations à réaliser sous un délai de 10 jours ouvrés** à compter de la date de réception de la demande signée au Pôle Assainissement.

**Facturation** : Je soussigné(e)  
 Nom : ..... Prénom..... signataire de la présente demande  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Commune : .....  
 m'engage à payer la somme de :  
 Assainissement Collectif (AC) 168.30 € TTC\*  
 Assainissement Non Collectif (ANC) 168.30 € TTC\*  
 Diagnostic supplémentaire AC  ANC  82.50 € TTC\* sur un même site sans déplacement supplémentaire  
 Assainissement AC  ANC  379.50 € TTC\* pour une habitation de 6 à 10 pièces <ou = à 15 points d'eau\*\*  
 Diagnostic d'installation AC ou ANC supérieur à 15 points d'eau \*\* : intervention sur DEVIS  
 \*\*points d'eau = évier, WC, salle de bain, baignoire, machine à laver linge et vaisselle, etc. ...

**Tarif pour des prestations à réaliser sous un délai de 5 jours ouvrés à compter de la date de réception de la demande signée au Pôle Assainissement.**

Prestation effectuée en assainissement collectif ou non collectif dans un délai inférieur à 5 jours ouvrés à compter de la date de réception de la demande signée au pôle assainissement 258.06 € TTC

Prestation effectuée en assainissement collectif ou non collectif dans un délai inférieur à 5 jours ouvrés à compter de la date de réception de la demande signée au pôle assainissement **pour une habitation de 6 à 10 pièces (inférieur ou égal à 15 points d'eau)** 607.20 € TTC

Diagnostic supplémentaire AC  ANC  82.50 € TTC\* *sur un même site sans déplacement supplémentaire*

\*Le règlement se fera par chèque établi à l'ordre du **Trésor Public** après réception de la facture.

**Remarque : Toute contre-visite fera l'objet d'une facture de 93.38 € TTC**

En cas de contre-visite AC  ANC  93.38 € TTC\*

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande de diagnostic d'assainissement, vous serez contacté par téléphone pour vous proposer une date de rendez-vous afin de réaliser le contrôle de l'installation d'assainissement pour l'habitation sise à l'adresse indiquée sur le bon de commande.

1/ Pour le bon déroulement du diagnostic de **l'assainissement non collectif**, nous vous remercions de :

- **Rendre accessible les regards de visite des ouvrages (fosse, filtres et bac à graisses éventuels, épandage...).** Merci de les ouvrir si nécessaire ;
- Rechercher tout document utile pouvant faciliter le diagnostic : plans de l'installation, références cadastrales de votre parcelle, factures d'eau, documents relatifs aux travaux d'assainissements (factures des travaux réalisés, documents DDASS...);
- Vous munir de la dernière facture de vidange.

2/ Dans le cas d'un diagnostic **d'assainissement collectif**, merci de ne pas tenir compte de ces remarques.

**Important** : L'évaluation de l'installation se fait sur la base des observations constatées sur le terrain par le technicien.

En absence d'accessibilité aux ouvrages, l'installation ne pourra pas être classée et un déplacement sans intervention vous sera facturé (57,22€ TTC tarif 2020).

Fait à ..... Le ..... Nom ..... Prénom .....

« Lu e approuvé »

Signature du Pétitionnaire :

Cachet pour professionnel

**Document à compléter et à renvoyer au Pôle Assainissement par courrier ou par mail : 55 rue de Bonneuil Matours 86000 POITIERS**

**☎ Téléphone : 05 49 61 61 38**

**✉ e-mail : pole-assainissement @eauxdeviennne.fr**

\* Selon le barème en vigueur au moment du contrôle. Tarif 2020 auquel s'ajoute la T.V.A. en vigueur 10 %.